

## **Le chapitre 26 du Deutéronome**

*aelf.org (19 versets)*

<sup>1</sup>Lorsque tu seras entré dans le pays que te donne en héritage le Seigneur ton Dieu,  
quand tu le posséderas et y habiteras,

<sup>2</sup>tu prendras une part des prémices de tous les fruits de ton sol,  
les fruits que tu auras tirés de ce pays que te donne le Seigneur ton Dieu,  
et tu les mettras dans une corbeille.

Tu te rendras au lieu que le Seigneur ton Dieu aura choisi pour y faire demeurer Son Nom.

<sup>3</sup>Tu iras trouver le prêtre en fonction ces jours-là et tu lui diras :

« Je le déclare aujourd’hui au Seigneur ton Dieu :  
je suis entré dans le pays que le Seigneur a juré à nos pères de nous donner. »

<sup>4</sup>Le prêtre recevra de tes mains la corbeille et la déposera devant l'autel du Seigneur ton Dieu.

<sup>5</sup>Tu prononceras ces paroles devant le Seigneur ton Dieu :

« Mon père était un Araméen nomade, qui descendit en Égypte :  
il y vécut en immigré avec son petit clan.

C'est là qu'il est devenu une grande nation, puissante et nombreuse.

<sup>6</sup>Les Égyptiens nous ont maltraités, et réduits à la pauvreté ;  
ils nous ont imposé un dur esclavage.

<sup>7</sup>Nous avons crié vers le Seigneur, le Dieu de nos pères.

Il a entendu notre voix, Il a vu que nous étions dans la misère, la peine et l'oppression.

<sup>8</sup>Le Seigneur nous a fait sortir d'Égypte à main forte et à bras étendu,  
par des actions terrifiantes, des signes et des prodiges.

<sup>9</sup>Il nous a conduits dans ce lieu et nous a donné ce pays,  
un pays ruisselant de lait et de miel.

<sup>10</sup>Et maintenant voici que j'apporte les prémices des fruits du sol que Tu m'as donné, Seigneur. »

Ensuite tu les déposeras devant le Seigneur ton Dieu et tu te prosterneras devant Lui.

<sup>11</sup>Alors tu te réjouiras pour tous les biens que le Seigneur ton Dieu t'a donnés,  
à toi et à ta maison.

Avec toi se réjouiront le lévite, et l'immigré qui réside chez toi.

<sup>12</sup>La troisième année, l'année de la dîme,  
après avoir achevé de prélever toute la dîme de ta récolte,  
tu la distribueras au lévite, à l'immigré, à l'orphelin et à la veuve ;  
ils mangeront à satiété dans ta ville.

<sup>13</sup>Alors, en présence du Seigneur ton Dieu, tu diras :

« J'ai retiré de ma maison ce qui est consacré  
et je l'ai distribué au lévite, à l'immigré, à l'orphelin et à la veuve,  
selon le commandement que Tu m'as donné.

Je n'ai pas transgressé tes commandements, je n'ai rien oublié.

<sup>14</sup>Quand j'étais en deuil, je n'ai pas mangé de ce qui est consacré ;  
je ne l'ai pas retiré de ma maison pour un usage impur,  
je ne l'ai pas donné à un mort.

J'ai écouté la voix du Seigneur mon Dieu.

J'ai agi selon tous Tes commandements.

<sup>15</sup>De Ta sainte demeure, du haut du ciel, regarde :  
bénis Ton peuple Israël et la terre que Tu nous as donnée  
selon le serment fait à nos pères ;  
c'est un pays ruisselant de lait et de miel. »

<sup>16</sup>Aujourd’hui le Seigneur ton Dieu te commande  
de mettre en pratique ces décrets et ces ordonnances.  
Tu veilleras à les pratiquer de tout ton cœur et de toute ton âme.

<sup>17</sup>Aujourd’hui tu as obtenu du Seigneur cette déclaration :  
Lui sera ton Dieu ; toi, tu suivras Ses chemins,  
tu garderas ses décrets, ses commandements et ses ordonnances,  
tu écouteras sa voix.

<sup>18</sup>Aujourd’hui le Seigneur a obtenu de toi cette déclaration :  
tu seras Son peuple, Son domaine particulier, comme Il te l'a dit,  
tu devras garder tous Ses commandements.

<sup>19</sup>Il te fera dépasser en prestige, renommée et gloire  
toutes les nations qu'Il a faites,  
et tu seras un peuple consacré au Seigneur ton Dieu, comme Il l'a dit.